

Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement

Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce

Ville de Montréal	Assemblée du	4 novembre 2002
	Séance(s) tenue(s) le(s)	4 novembre 2002
	Numéro de la résolution	CA02 170281

MODIFICATION AU PLAN D'URBANISME

Il est proposé par Marcel Tremblay
Appuyé par Francine Senécal

De demander au conseil de la Ville de Montréal de

1. Donner un avis de motion et adopter le projet de règlement intitulé «Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal, plan directeur de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (CO92 03386)» de manière à remplacer une partie de l'aire d'affectation «commerce lourd» par une aire d'affectation «activités multiples», du côté est du chemin de la Côte-des-Neiges, entre la rue Frobisher et l'emprise ferroviaire du Canadien Pacifique;
2. Soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2°;
3. Déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1020992007
R65.002

Signé par Elaine DOYLE/MONTREAL le 2002-11-06 17:53:30, en fonction de /MONTREAL.

Michael APPLEBAUM

Elaine DOYLE

Président du conseil d'arrondissement

Secrétaire d'arrondissement